

Image not found or type unknown



Demande administratif-juridique

Par **daloo**, le **08/06/2009** à **16:15**

Bonjour, je suis de nationalité algérienne et je suis en France depuis 8 ans (j'y suis rentré avec un visa) je suis actuellement en situation irrégulière. J'aurais aimé savoir si il était possible de me marier en ayant un passeport et un visa expiré, est-ce que je risque l'expulsion en me présentant à la mairie? quels sont les démarches à suivre? merci de bien vouloir prendre le temps de me répondre